Le Zeff

N° 12/février 2011

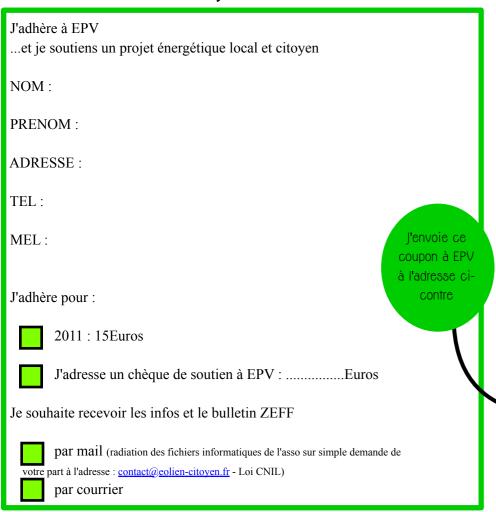
Annonces diverses:

- nous recherchons une ou plusieurs personnes dont EPV pourrait utiliser les talents de dessinateurs(rices) ou d'illustrateurs(rices) afin de rendre un peu plus chaleureux nos documents de communication!

A vos agendas

- nous cherchons du matériel pouvant servir de support pédagogique, pour des expériences sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie, auprès des enfants. Nous avons déjà une fantastique éolienne mais peut-être possèdez-vous un cuiseur solaire, une maquette d'habitat bioclimatique...

Campagne d'adhésions 2011 Nous avons toujours besoin de vous!



AG d'EPV

le samedi 19 mars à 9h30 à la salle polyvalente de Béganne

L'AG sera suivie par une réunion publique

AG de Site à Watts le vendredi 18 mars au Château du Mail à 19h

Si vous souhaitez organiser une réunion TUPPERWATTS chez vous, en vue de la création d'une CIGALES qui investira dans le projet de Béganne, contactez-nous!

Si vous souhaitez, vous greffer à un groupe déjà constitué, contactez-nous également!

Nous contacter:
Château du Mail
1 rue de Plessis
35600 REDON
02 99 72 39 49

ww.eolien-citoyen.fr

LE ZEFF

N°12/février 2011

Bulletin d'information de l'association Eoliennes en Pays de Vilaine

EPV sollicitée à tout vent...

Afin de participer au développement de l'éolien citoyen, EPV a répondu présente aux manifestations suivantes :

Les projets et initiatives locales

L'association

L'association
Enercoop Bretagne a
été créée vendredi
21 janvier et EPV
siège au conseil
d'administration.



Pourquoi est-il important de soutenir le développement d'Enercoop Bretagne?

- parce que nous partageons les mêmes valeurs: il s'agit du seul fournisseur d'électricité 100% renouvelable;
- parce que c'est une façon de soutenir les énergies renouvelables et les économies d'énergies;
- parce que c'est un partenaire depuis plusieurs années.

www.enercoop.fr

Le 29 janvier, EPV, représentée par Michel Leclercq, intervenait à Clamecy dans la Nièvre, lors d'une journée dédiée aux intiatives citoyennes dans le secteur de l'éolien.

Une quarantaine d'élus locaux étaients présents le matin lors d'un atelier co-animé par EPV. Une réunion publique l'aprèsmidi a permis des échanges et débats avec les citoyens.

Cette manifestation était organisée par l'association de défense de l'environnement Le VARNE (Valorisation des Actions de Recherche Nivernaise pour l'Environnement).



Elle avait pour objectif de soutenir la création d'un parc éolien citoyen à Clamecy/Oisy et donc d'informer sur les enjeux et les outils de développement de l'éolien citoyen.

EPV interviendra au Salon Terre à Lorient, le lundi 21 mars entre 16h et 17h30 sur le thème : L'implication citoyenne dans l'économie locale.



Retrouver EPV:

- dans le dernier numéro (février-mars 2011) de La Maison Écologique.
- dans l'émission Interception diffusée sur France-Inter le dimanche 30 janvier entre 9h10 et 10h - téléchargeable sur le site de France Inter.



大大大大大大大大 éolien citoyen



Le projet de Béganne

l'investissement citoyen en marche!

Dans le ZEFF de novembre dernier, nous avions annoncé le lancement de l'investissement citouen dans le projet de Béganne. Hors, vous vous êtes probablement aperçu que rien n'a eu lieu. Alors que s'est-il passé ?

RAPPEL



Associée à plusieurs acteurs locaux et nationaux, et avec le soutien de l'Ademe, EPV a participé à la création d'Énergie Partagée Investissement. Cette Société en Commandite par Actions (SCA) a sollicité un visa auprès de l'Autorité des Marchés Financiers afin de proposer au grand public d'investir dans plusieurs projets citoyens (dont celui de Béganne). C'est le premier outil financier d'investissement citoyen dans la production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. www.energie-partagee.org

Nous étions fin prêts lorsque début octobre, nous apprenions que l'autorisation était repoussée à début 2011. En cause : les nouvelles mesures de la Loi Finances, qui n'accordent plus de possibilité de défiscalisation pour des investissements dans les énergies renouvelables.

Quand est-ce que vous pourrez investir dans le parc éolien citoyen de Béganne ?

- Dès maintenant si vous souhaitez participer au financement via une CIGALES;
- ou au printemps, si vous souhaitez investir via Energie Partagée :

Pour plus d'informations, n'hésitez-pas à nous contacter. Pour les personnes intéressées pour rejoindre ou créer une CIGALES, nous vous invitons à nous le faire savoir dès maintenant!

en Paus de Vilaine 大大大大大大大 éolien citoyen

Des éoliennes pour Béganne!

Après de longues négociations entre deux constructeurs de marques allemandes, les associés de la SARL Sites à Watts ont tranché et choisi, le vendredi 21 janvier, le constructeur REpower comme fournisseur des éoliennes de Béganne. Le choix s'est fait en prenant en compte des aspects techniques et financiers.

REpower fait partie des premiers constructeurs mondiaux d'éoliennes.





membres au service de la création et du développement de petites entreprises locales et collectives. Elle est constituée de 5 à 20 personnes qui mettent une partie de leur épargne en commun. Une CIGALES est un lieu d'échanges et d'auto-formation/ Zone à l'étude

Site à Watts a déjà fait l'expérience de cette forme d'économie responsable et solidaire puisqu'elle compte 3 CIGALES au sein de son capital.

Le projet de Sévérac-Guenrouët

17 dossiers de demande de permis de construire ont été déposés courant janvier auprès des services de la DDTM (ex DDE) de Nantes. Ces dossiers contiennent l'étude d'impact sur l'environnement, l'étude paysagère, l'étude acoustique ainsi que les plans d'architecte. Ils seront distribués aux communes limitrophes de Sévérac et de Guenrouët, afin qu'elles rendent un avis sur le projet.

Très prochainement devrait se tenir une enquète publique concernant le projet éolien de Sévérac-Guenrouët. Au sortir de cette enquête publique, le préfet de Loire-Atlantique autorisera ou non la construction du parc éolien.

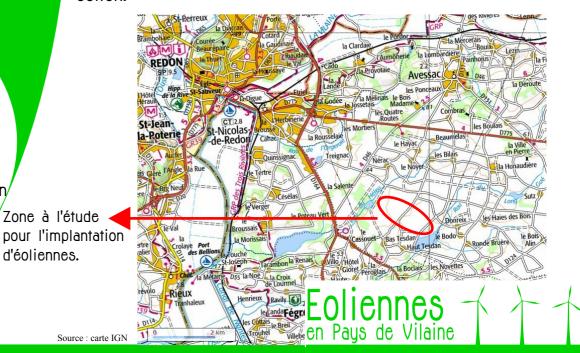
Les délais administratifs sont les suivants :

- 1 mois d'enquête publique + 1 mois pour que l'enquêteur rédige un rapport qui sera remis à la Préfecture ;
- 2 mois d'étude du dossier avant l'accord ou non par la Préfecture d'autoriser la construction du parc éolien ;
- 2 mois de delai de recours.

Si tout va bien, nous obtiendrons le permis de construire pour le parc éolien de Sévérac-Guenrouët, à l'automne!

Une collaboration entre EPV et ABO Wind sur un projet éolien citoyen à Avessac

La société ABO Wind (développeur et exploitant de parcs éoliens) porte un projet éolien sur la commune d'Avessac. Ce projet, situé sur le Pays de Redon, se devait de porter les valeurs de l'éolien citoyen. Pour cela, EPV assurera l'accompagnement citoyen du projet, et in fine une structure citoyenne locale sera propriétaire d'une partie du futur parc éolien.



d'éoliennes.

አአአአአአአአ éolien citoyen